

SYNDICAT D'EPURATION DES EAUX USEES
DE DELEMONT ET ENVIRONS (SEDE)

COMPTES DE L'EXERCICE 2017

(01.01.2017 - 31.12.2017)

RAPPORT PRELIMINAIRE

Les présents comptes sont rendus par Mme Marlène Fridez, nommée en qualité de caissière du SEDE le 24 juin 1999.

Il fait suite à celui de l'exercice 2016 :

- vérifié par la Commission de vérification, le 6 avril 2017
- approuvé par l'Assemblée des délégués le 13 décembre 2017,
- apuré par le Service des communes le 10 janvier 2018.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES

a) Compte d'exploitation

301.00 Personnel d'exploitation

Charges en plus : Fr. 22'487.65

Prolongement d'un employé auxiliaire jusqu'à l'engagement d'un nouveau collaborateur. Voir commentaire compte 439.00.

301.02 Allocations familiales

Charges en plus : Fr. 14'450.-

Rétroactif allocations familiales Godinat Romain et allocations familiales Pierre-Michel Seuret. Voir comptes 436.01.

303.00 – 305.00 Assurances sociales

Charges en moins : Fr. 18'406.35

310.00 Matériel de bureau

Charges en moins : Fr. 554.10

311.01 Mobilier, machines

Charges en moins : Fr. 900.—. Pas d'achat de mobilier.

312.01-03 Eau, électricité, combustible

Charges en moins : Fr. 31'731.90

312.01 Eau : charges en moins : Fr. 733.80

312.02 Mazout : charges en moins : Fr. 4'500.—.

312.03 Electricité : charges en moins : Fr. 26'498.10.

Faible pluviométrie annuelle. Baisse consommation due aux investissements sur l'aération biologiques.

313.01 - 06 Matériel et produits divers

Charges en moins : Fr. 12'838.95

313.01 Vêtements de travail : charges en plus Fr. 363.60

313.02 Produits de laboratoire : charges en moins Fr. 562.65

313.03 Produits de nettoyage : charges en moins : Fr. 1'143.60

313.05 Floculants organiques : charges en moins : Fr. 1'186.70

313.06 Matériel d'entretien : charges en moins Fr. 9'911.90

314.01 - 02 Entretien bâtiments et collecteurs

Charges en moins : Fr. 16'055.90

314.01 Entretien bâtiment + ext. : charges en moins : Fr. 8'848.90

314.02 Entretien collecteurs/bassins : charges en moins : Fr. 7'207.-

315.01 Entretien des installations

Charges en plus : Fr. 12'380.95

305.01 Travaux imprévus :

Echange mixer déshydratation : Fr. 4'090.-

Curage échangeur chaleur boues : Fr. 4'795.-

Echange tuyauteries dessableur : Fr. 3612.-

318.01 – 10 Autres frais d'exploitation

Charges en moins : Fr. 63'035.87

318.02 Evacuation des boues : charges en moins : Fr. 81'508.55

318.03 Evacuation des déchets : charges en plus : Fr. 3'997.75

318.05 Remboursement frais divers, formation : charges en moins : Fr. 1'955.20

318.08 Frais divers, visites : charges en plus : Fr. 2'868.35

318.13 Correction TVA : charges en plus : Fr. 16'642.—. TVA rétroactive sur subvention PGEE reçue en 2015-2016 et qui concernait les comptes 2011 – 2012.

321.00 Intérêts et frais

Charges en plus : Fr. 1'595.07.

Intérêts négatifs BCJ pour montant supérieur à Fr. 3'000'000.— du 18.04 au 17.07.2017 et intérêts pour TVA rétroactives

422.00 Intérêts actifs

Produits en moins : Fr. 100.00. Les intérêts du placement de Fr. 2'000'000.— auprès de la Banque Raiffeisen du Val Terbi seront versés à l'échéance d'une année.

439.00 Recettes diverses

Produits en plus : Fr. 21'809.05 Indemnités journalières maladie Jean Schaller

452.00 Contributions des communes

Le total des contributions facturées aux communes est légèrement inférieur au montant du budget.

452.01 Contributions boues petites STEP : produits en moins : Fr. 4'961.60**b) Compte d'investissement**702.00 Mise en œuvre plan d'action PGEE

Charges en moins : Fr. 86'417.85

70201 Véhicules

Nouveau véhicule pour service de piquet. Véhicule d'exploitation facturé en 2018.

702.02 Supervision ouvrages réseau collecteurs

Charges en plus : Fr. 6'930.—

702.03 Equipements Step

Charges en moins : Fr. 195'022.45

702.05 Réduction ECP, contributions aux communes

Charges en plus : Fr. 38'350.—

c) Bilan113.90 Actifs transitoires

Fonds de prévoyance	Fr.	1'040.—
Rihs transports, fact. fosses	Fr.	8'321.40
Mérian Christoph, fact. boues	Fr.	584.50
Mobil Toi, fact. boues	Fr.	77.76
Unitex territoriale, indemnités	Fr.	907.20
Gobat G., facture fosses	Fr.	961.20
Total	Fr.	11'892.06

115.03 Créances envers les communes

Le montant de Fr. 28'258.85 concerne le solde des contributions aux frais d'exploitation

201.00 Passifs transitoires

Swisscom, facture novembre	Fr.	214.—
Swisscom, facture décembre	Fr.	150.85
SEOD, facture décembre	Fr.	974.—
Suva, dcpte final	Fr.	895.—
Hasler, matériel	Fr.	9.65
SID, prestations du SIT	Fr.	3'973.10
FMB, électricité	Fr.	239.75
FMB., électricité	Fr.	378.--
Caisse de compensation, décompte final	Fr.	5'683.45
RWB., honoraires	Fr.	32'400.—
Rihs trsports, vidange benne	Fr.	651.25
Jubin Frères, décembre	Fr.	71.75
FMB., électricité	Fr.	5'578.20
FMB., èlectricité	Fr.	1'509.80
Häny, travaux	Fr.	951.50
TerraNova, décembre	Fr.	21'141.40
Gobat G. Sa., chargement	Fr.	380.25
Sensorsope, matériel	Fr.	7'484.40
Banque Raiffeisen, frais	Fr.	9.75
Page d'encre	Fr.	16.—
Total	Fr.	82'712.10

=====

203.00 Créanciers TVA

Il s'agit du montant de la TVA à recevoir de l'administration fédérale des contributions.

Courchapoix, le 30 janvier 2018

La caissière
Marlène Fridez